

**RÉFORME DU LYCÉE
PROFESSIONNEL**

DERRIERE LA COMMUNICATION

**UNE NOUVELLE ATTAQUE
CONTRE LES LP**

Le ministre de l'éducation nationale a présenté sa réforme de l'enseignement professionnel. Un bel exercice de communication à la grandiloquence ridicule qui augure d'un avenir désastreux pour le lycée professionnel. Cette propagande gouvernementale ne présage rien de bon pour les collègues et organise la casse des qualifications et des métiers pour les élèves. Blanquer annonce une filière d'excellence sans moyens supplémentaires. Pire, le gouvernement réalise des économies sur le dos des élèves qui ont le plus besoin de l'école publique. **Retrouvez le décryptage des principales mesures.**

éducation
sud
Union
syndicale
Solidaires

Fédération SUD éducation
31 rue de la Grange aux belles 75010 Paris
fede@sudeducation.org

PLAN SOCIAL EN LP

Au moins 7000 postes supprimés

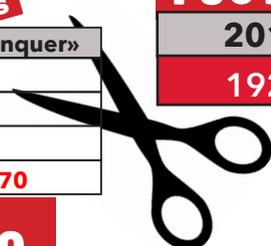
La réforme prévoit la diminution d'environ 10% des heures d'enseignement donc autant de postes supprimés. Dans un contexte de baisse des postes ouverts au concours, de baisse des DHG des SEP et des LP pour l'an prochain, de la volonté de réduire le nombre de fonctionnaires dans la fonction publique, le LP subit les coupes sombres de la politique du gouvernement.

⇒ **BAC PRO** : les horaires disciplinaires sont en forte baisse: -380h pour la grille 1 et un peu moins pour la grille 2. **C'est en moyenne 4 heures de cours en moins par semaine pour les élèves.**

⇒ **CAP**: les horaires disciplinaires sont aussi en forte baisse : -207h pour le CAP avec 12 semaines de PFMP et - 127h pour le CAP avec 14 semaines de PFMP. **C'est en moyenne 3 heures de cours en moins par semaine pour les élèves.**

HORAIRES SUR LE CYCLE	AVANT	AVANT	APRÈS
	Grille 1	Grille 2	Bac pro «Blanquer»
Enseignements professionnels	1472	1388	1260
Enseignements généraux	1218	1218	966
Accompagnement	210	210	294
PFMP	770	770	630 à 770
TOTAL (sans PFMP)	2900	2816	2520

POSTES AU CAPLP	
2017	2018
1920	1580



BAC PRO

- 380 À -296 HEURES !

Des conditions de travail encore plus dégradées

HORAIRES SUR LE CYCLE	AVANT	APRÈS
	CAP	CAP «Blanquer»
Enseignements professionnels	1096,5	1045 (dont 165h en co-intervention)
Enseignements généraux	784,5	467
Accompagnement	30	192
PFMP	420	420
TOTAL (sans PFMP)	1911	1704

exemple pour un CAP en 2 ans avec 12 semaines de PFMP

CAP

- 207 HEURES !

Ces suppressions d'heures vont encore faire augmenter les effectifs dans les classes, classes où les différents publics accueillis, formation initiale, apprenti-e-s voire adultes vont devenir une gageure pédagogique... Enseigner : mission impossible !

Vers de nouveaux programmes

Toucher aux grilles horaires va s'accompagner d'une réécriture des programmes qui sera confiée aux entreprises. Certains savoirs vont disparaître au détriment des savoir-être professionnels. À l'instar de ce qui s'est passé pour la formation continue et l'apprentissage, il s'agit d'assujettir toujours plus les LP aux entreprises privées : adaptation des contenus pédagogiques et des modalités d'évaluation certificative, généralisation des blocs de compétences à tous les diplômes pour le plus grand profit des entreprises qui pourront se contenter de blocs « utiles », regroupement de différentes filières afin de réduire le nombre de formations et les rendre plus généralistes (spécialisation par option à partir de la première). Choix en terminale d'un module de poursuite d'étude ou d'insertion professionnelle. Quant à l'obligation de co-animation français/ professionnel ou maths /professionnel, elle enfreint les règles de la liberté pédagogique et questionne sur sa mise en place.

VERS DES SECONDES MOINS SPECIALISEES

La réforme prévoit de regrouper les spécialités par famille de métier (une quinzaine environ). On a vu le résultat d'un bac pro trop généraliste issu de fusions de spécialités avec la GA (*lire par ailleurs*). Après avoir supprimé le bac pro en 4 ans, il n'est pas sûr qu'un Bac pro réduit à 2 ans soit de nature à renforcer le diplôme des élèves.

La mise en place de secondes propédeutiques est encore

une attaque en règle visant la professionnalisation des métiers : déposséder les travailleurs.euses de leurs savoirs et donc de toute forme de pouvoir dans l'entreprise afin de toujours mieux asservir les salarié-e-s.

Sous prétexte de préparer les élèves aux PFMP, la priorité de l'année de seconde sera désormais de rendre les futur-e-s stagiaires bien dociles, formaté-e-s pour l'entreprise.

3^E PREPA METIERS

Les DIMA et les 3^{ème} PREPA PRO sont fusionnées. Au-delà du changement de nom, cette classe pourra également être implantée en collège sans que le ministère ne précise qui y enseignera. Surtout, elle voit le nombre de semaines de PFMP augmenter significativement. C'est donc une nouvelle baisse du nombre d'heures de formation en classe par des professeur-e-s de l'éducation nationale pour des élèves qui n'ont pas encore atteint le lycée.

CAP EN 1, 2 OU 3 ANS

Cette annonce peut sembler être une bonne initiative au premier abord car elle permet à chaque élève de progresser à son rythme. Seulement, aucun moyen supplémentaire n'est donné. Il y aura donc trois types d'élèves dans chaque classe avec des progressions pédagogiques différentes. C'est sur le dos des élèves les plus fragiles que le gouvernement réalise des économies. De plus, les conditions de travail des collègues vont une nouvelle fois se détériorer.

APPRENTISSAGE

Les élèves pourront choisir en fin seconde, de continuer leur Bac Pro sous statut scolaire ou en apprentissage. À la fin de la première, la même proposition sera faite aux élèves.

Élèves et apprenti-e-s voire stagiaires de la formation professionnelle (formation continue des adultes) seraient réuni-e-s au sein d'une même classe au détriment de nos élèves comme nous l'avons déjà constaté lors des différentes expérimentations : alignement du rythme des PFMP sur l'alternance des apprenti-e-s au mépris du bon sens, de toute logique pédagogique et même des programmes sans compter la difficulté pour les collègues de gérer ces publics aux profils si différents.

AVIS DE TEMPETE EN GESTION-ADMINISTRATION

Les collègues enseignant dans les Bac Pro compta et secrétariat ont déjà beaucoup souffert lors de la fusion vers le Bac Pro GA il y a 5 ans. Référentiels inadaptés, reconversions, Cerise-Pro... Aujourd'hui, le gouvernement veut faire payer aux PLP l'échec de sa réforme que les organisations syndicales avaient alors combattue. Il prévoit de supprimer 50% des effectifs de la filière. Cela aura un impact direct sur les enseignant-e-s de la matière et en premier lieu sur les non-titulaires.



L'EXCELLENCE SANS UN EURO DE PLUS

Bien au contraire

«L'excellence» en lycée pro ce sera pour quelques établissements vitrines triés sur le volet (les fameux «campus des métiers»). Pour la grande majorité des LP et donc des élèves et PLP ce sera :



⇒ **PAS UN EURO DE PLUS POUR LES ÉTABLISSEMENTS ET AU CONTRAIRE LA SUPPRESSION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE (TA).**

Certes, la TA était source d'inégalités d'un établissement à l'autre. Mais la supprimer purement et simplement revient à couper les vivres aux établissements. Le gouvernement doit s'engager à la compenser sous peine de voir supprimées les interventions extérieures et les sorties pédagogiques c'est-à-dire ce qui favorise l'ouverture sur le monde.

⇒ **PAS UN EURO DE PLUS POUR LES PLP.**

Toujours pas de pondération, pas de retour de l'indemnité de CCF. Les PLP vont rester en bas de l'échelle des salaires. Sans compter que les LP sont toujours exclus des classements de l'éducation prioritaire.

Sous le doux nom « d'Action publique 2022 » le gouvernement a annoncé un plan de dynamitage de la Fonction publique : plan de départs volontaires, suppressions de postes, recours accru aux contractuel-le-s, maintien du gel des salaires, rémunération au mérite, remise en cause du statut et du régime de retraite... Au mépris pour les fonctionnaires s'ajoute une volonté de brader les services publics qui sont pourtant le bien commun de la population et permettent d'organiser la solidarité. Cette réforme de l'enseignement professionnel s'inscrit donc complètement dans cette démarche avec la suppression d'au moins 7000 postes de professeurs sur les 120000 postes de fonctionnaire à atteindre. À cela s'ajoute le projet de loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » et la réforme de l'apprentissage. **La politique du gouvernement est très claire : il faut détruire le lycée professionnel.**

Toutes les infos

www.sudeducation.org



@**SUD**educationfederation



@**SUD**_education

éducation
Sud
Union
syndicale
Solidaires